Mode d'emploi et avantages de 3d secure

3D SECURE

Verified by VISA

MasterCard SecureCode

Afin de renforcer la sécurité des transactions sur internet, et lutter contre les fraudes, un nouveau système de paiement par authentification est mis en place en France : il s'agit de la solution 3D Secure. Elle a pour but de réduire les risques de fraude, grâce à une procédure d'authentification du porteur de la carte auprès de sa banque.

Pour éviter toute usurpation de votre identité, et toute utilisation frauduleuse de votre carte de paiement, 3D Secure vérifie désormais l'identité de l'internaute en ligne. En plus du numéro, de la date de validité et du cryptogramme, le système 3D Secure impose à l'internaute de s'authentifier auprès de sa propre banque, en lui fournissant un code ou une information personnelle (date de naissance, numéro de téléphone, confirmation par sms…). Notez que ces données sont cryptées, et qu'elles ne seront jamais transmises au commerçant.

Ce système 3D Secure est gratuit. Il a été mis en place par les réseaux de cartes bancaires Visa et MasterCard, pour authentifier les porteurs de cartes bancaires, et protéger les clients contre les fraudes sur internet.

La nouvelle réglementation de 2008 impose aux banques françaises de déployer 3D Secure auprès de tous leurs porteurs. Suivant le réseau de cartes, il peut revêtir deux appellations différentes : Verified By Visa et MasterCard SecureCode.

Voici comment se déroule un paiement sécurisé par 3D Secure :

- Vous effectuez vos achats sur un site internet.
- Lors du paiement, vous indiquez les informations habituelles de votre carte bancaire.
- Ces informations sont transmises à votre banque. Celle-ci vous demande alors de vous authentifier.
- Votre banque s'assure que l'authentification est réalisée, puis effectue les contrôles habituels pour conclure la transaction.
- Vous êtes redirigé vers le site internet où vous avez effectué votre achat.

Si votre banque n'a pas encore déployé le système 3D Secure, alors les règlements avec une carte non activée 3D Secure restent possibles pendant la phase de déploiement. NE COMMUNIQUEZ JAMAIS VOTRE CODE CONFIDENTIEL.

Questions fréquentes à propos de 3D Secure :

Faut-il faire une demande à sa banque pour profiter du système d'authentification 3D Secure ?

Non, il n'y a aucune procédure à faire. C'est votre banque qui déclarera votre carte à Visa et MasterCard selon son calendrier de déploiement, et qui définira votre mode d'authentification selon votre utilisation. Contactez votre conseiller pour en savoir plus.

Je ne souhaite pas saisir une donnée personnelle (ma date de naissance) lors de mon achat. Que faire ?

L'information demandée est une donnée présente dans les fichiers informatiques de votre banque, et est saisie sur une page propre à votre banque. Elle n'est ni transmise ni utilisée par Visa, MasterCard ou le commerçant. Cependant, vous avez bien sûr la possibilité de refuser de vous identifier. La transaction sera ainsi annulée.

Combien de tentatives d'identification sont-elles autorisées ?

Vous avez 3 essais pour saisir l'information d'authentification demandée (date de naissance, code, SMS). Si au 3ème essai, votre identification est un échec, alors votre carte ne pourra plus être utilisée sur les sites sécurisés par 3D Secure. En cas de problème ou d'erreur de saisie, contactez votre banque.

← REVENIR AU PANIER